

Note d'information concernant les associations du lycée

Il existe deux associations du type loi 1901 au lycée des métiers de l'habitat et de l'industrie :
« les IZARDS » et « la Maison Des Lycéens »

Maison Des Lycéens MDL

Grâce aux cotisations des parents d'élèves, la MDL, gérée par des élèves avec l'aide du personnel du lycée peut gérer et animer un espace convivial de rencontres, d'échanges, de partage et de services, ouverte à tous les élèves scolarisés au lycée afin de répondre le plus possible aux besoins des élèves.

Cette association souhaite proposer un service plus complet aux élèves.

- Les locaux : un lieu convivial, des jeux de société, babyfoot, billard, télévision et musique.
- Organiser des activités culturelles (sorties, concert, cinéma) et sportives (ski, rafting, laser quest...)
- Inciter les jeunes à rester dans l'enceinte du lycée dans un endroit accueillant et rassurant durant leur temps libre.
- Proposer des aliments, boissons fraîches ou chaudes à moindre coût avec une surveillance afin d'éviter les abus.
- Développer les relations sociales, pour favoriser l'intégration et la socialisation des jeunes.

Nous comptons donc sur la participation de chacun afin de continuer à proposer des prestations permettant d'améliorer la qualité de vie des élèves du lycée.

Montant cotisation : 1 enfant 12€ 2 enfants 20€

Les Izards (association sportive)

L'association sportive du lycée est affiliée à l'UNSS et fonctionne le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30. Elle est le prolongement des cours d'éducation physique et sportive et est ouverte à tous les élèves volontaires dans l'optique de pratique plus que de performance.

Son but est d'organiser des rencontres sportives et des compétitions dans différentes activités entre établissements scolaires où chacun peut exprimer son meilleur niveau dans un esprit sportif.

Le sport scolaire doit se pratiquer pour le plaisir d'agir, de se réaliser, de coopérer et de nouer de nouvelles relations avec d'autres élèves du lycée et d'ailleurs.

Les principales activités proposées sont :

- Les sports collectifs** : football, rugby, handball, volley-ball, de septembre à février.
- Le cross** de novembre à décembre.
- Diverses activités individuelles** comme le ski (compétition), l'escalade, la pelote, la boxe, etc...

La cotisation est volontaire à l'inscription au lycée, mais pour ce qui concerne l'UNSS, elle est obligatoire pour la demande de licence.

Montant cotisation : 1 enfant 15€ 2 enfants 28€